

vostre sepulture, au grand haulte, ainsi que le tout a plain le dict maistre Loys déclarera.

« Madame, aucunz disaient que debvriez fere nouveau maisonnement pour vous du costé de vostre dict chappelle. Je ne suis point de cet advis et me semble que en avez assez. Combien que après l'eglise faicté, et avoir veu le tout, pourriez tousjours ordonné ce qu'il vous plaira. »

Ainsi nous voilà désormais bien d'accord sur un fait : c'est en 1512 que Van-Boghem arrive des Flandres sur la terre de Bresse ; il y vient pour la première fois, et déjà il y a un plan et un ordonnancement de l'édifice. Qui a fait ce plan et cet ordonnancement ? Est-ce Jean Perreal ? c'est possible. Dans tous les cas, Van-Boghem voit *la place* pour faire l'église, il propose de la *reculer* de quinze ou vingt pieds, de faire des sacristies, un oratoire, des chapelles plus belles ; il entend surtout en faire une qui sera un *chief-d'œuvre*. Voilà, ce nous semble, un *maistre-masson* qui bouleverse à son gré tous les plans de ses prédécesseurs, et qui peut, à bon droit, être considéré comme le véritable architecte de Brou. Il nous fâche seulement que ce maistre Loys Barangier se soit opposé au *nouveau maisonnement* que voulait faire Van-Boghem, car il nous aurait sans doute donné, du côté de la chapelle, un *chief-d'œuvre* de sa façon, d'une apparence plus élégante que les bâtiments opposés et qui sont occupés par le Grand-Séminaire. Ces MM. les intendants n'en font jamais d'autre.

M. Dufay conclut de tous les documents transcrits par lui, et dont une copie certifiée par l'architecte de Lille est déposée dans la Bibliothèque de la Société de l'Ain, que les fondations de l'église de Brou datent de 1512, bien que la première pierre ait été posée dès 1505 ; — que Jean de Paris a été le seul architecte du couvent de Brou, que les plans de l'église faits par Jean de Paris ont été largement modifiés par Van-Boghem.

M. Dufay entre ensuite dans de nouveaux détails sur la durée des travaux, sur les sommes dépensées, sur les artistes, sur les employés appelés à coopérer à ce grand chef-d'œuvre de Brou. On éprouve quelque joie à lire toutes ces lettres à *una très-redoubtée dame* qui nous a dotés d'un tel édifice ; on parcourt avec une sorte de piété filiale cette correspondance dans laquelle on voit *madite dame* accorder des gratifications aux *maistres des œuvres de Brou*, à *Étienne Chevillard*, à *maistre Thiebaut*, à ses *contrôleurs*, etc.

Toute cette correspondance sent son bon vieux temps ; elle a son langage imagé et expressif ; elle décèle toujours une vive sollicitude pour conduire à bon terme ce *chier édifice de Brou*, qui est une chose merveilleuse. Ce n'est pas qu'il fallut grandement de la *dépense et des deniers*. Le maistre Loys